

Les Classes à Horaires Aménagés offrent à des élèves motivés par les activités artistiques, la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine des arts, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Ces classes ne s'adressent pas particulièrement à des enfants qui envisageraient une carrière artistique. Cependant, comme pour les sections « traditionnelles », elles nécessitent engagement, travail régulier et assiduité.

L'inscription en C.H.A.M. ou C.H.A.T. s'entend pour une année scolaire complète.

C'est donc à l'issue de chaque année que les élèves ont la possibilité de revenir à un enseignement traditionnel.

Bien que l'essentiel des cours ait lieu en temps scolaire, il est à noter qu'exceptionnellement ou de manière régulière certaines disciplines nécessitent d'être dispensées en dehors du temps scolaire.

### RENSEIGNEMENTS

. Monsieur FOUACHE (Coordinateur CHAM du C.R.D.) - f-fouache@ville-arras.fr ou 06 84 62 68 07

. Madame DEUSY - Service Scolarité du CDR du lundi au jeudi de 14 h à 18 h au 03 21 71 50 44

PÉRIODES D'INSCRIPTION		
ÉTABLISSEMENT	EN LIGNE	AU CONSERVATOIRE uniquement sur RDV
<b>CHAM INSTRUMENTALE</b> École P.Bert - Collège J.Bodel <b>CHAT</b> Collège M.Curie	<b>Du 6 au 25 mars</b> <a href="https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire">https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire</a>	<b>Du 6 au 25 mars</b> Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h
<b>CHAM VOCALE</b> École St Joseph École Voltaire	<b>Du 6 mars au 30 juin</b> <a href="https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire">https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire</a>	<b>Du 6 mars au 2 mai et du 12 au 30 juin</b> (hors vacances scolaires) Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedis 17 et 24 juin de 9 h à 12 h

Pièces à fournir lors de l'inscription : photo d'identité, attestation d'assurance responsabilité civile. Pour les Arrageois Quotient Familial (ou Taxe d'habitation N-1) : Attestation de niveau si pratique musicale en dehors du CRD d'Arras - Dossier scolaire si changement d'établissement (pour les CHAM P.Bert et J.Bodel) - Règlement des droits d'inscription (12 € : chèque à l'ordre de la régie du Conservatoire - numéraire - règlement CB).

La tarification annuelle sera appliquée en fonction du lieu de résidence.

### Conservatoire à Rayonnement Départemental

Musique - Danse - Art-Dramatique  
2 rue de la Douzième  
tél. : 03 21 71 50 44  
conservatoire@ville-arras.fr

Musique - Danse - Théâtre  
**CONSERVATOIRE**  
à Rayonnement Départemental

# C.H.A.M

Classes à Horaires Aménagés Musique,  
instruments et voix

# C.H.A.T

Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Donnons  
une chance à  
tous les talents !

## 2023 > 2024

Écoles élémentaires et collèges



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



## Classes à Horaires Aménagés Musique, instruments et voix

### Les classes musicales instrumentales

**Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège** (inscription en ligne sur [arras.fr](http://arras.fr) ou au service scolarité du conservatoire sur RDV).

#### École primaire du CE1 au CM2

##### Modalités d'inscription

1. Inscription  
Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation  
Place Guy Mollet
2. Admission  
École Paul Bert  
4, place Quincaille - 62000 ARRAS  
Tél : 03 21 71 49 52  
Mail : [ce.0620462r@ac-lille.fr](mailto:ce.0620462r@ac-lille.fr)

#### CHOIX INSTRUMENTAL

Alto, Violon, Violoncelle, Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Guitare, Percussions, Piano, Harpe\*, Trompette\*, Trombone\*, Tuba\*.

\* À partir du collège

#### ADMISSIBILITÉ

- . Candidats déjà élèves du C.R.D. d'Arras, après étude du dossier.
- . Candidats extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation (fournir obligatoirement le dossier scolaire ainsi que les attestations de niveau musical).

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

### Les classes musicales vocales

**Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école** (inscription en ligne sur [arras.fr](http://arras.fr) ou au service scolarité du conservatoire sur RDV).

#### À l'école Voltaire du CE2 au CM2

##### Modalités d'inscription

1. Inscription  
Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation  
Place Guy Mollet
2. Admission  
École Voltaire  
4, rue Voltaire - 62000 ARRAS  
Tél : 03 21 71 61 42  
Mail : [ce.0620448a@ac-lille.fr](mailto:ce.0620448a@ac-lille.fr)

#### ADMISSIBILITÉ

- . Candidats déjà élèves du C.R.D. d'Arras, après étude du dossier.
- . Candidats extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et prononcées d'un commun accord entre les établissements.

#### Collège de la 6° à la 3°

##### Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
2. Collège Jehan Bodel  
Rue Artistide Briand - BP 65 - 62030 Arras Cedex  
Tél : 03 21 71 46 46  
Mail : [ce.0622083c@ac-lille.fr](mailto:ce.0622083c@ac-lille.fr)

Important au collège : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire parallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

## Classes à Horaires Aménagés Théâtre

**Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès du collège** (inscription en ligne sur [arras.fr](http://arras.fr) ou au service scolarité du conservatoire sur RDV).

### Collège de la 6° à la 3°

##### Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
2. Collège Marie Curie  
62 rue de Saint Quentin - 62000 ARRAS  
Tél : 03 21 73 16 49

Important : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire parallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

#### ADMISSIBILITÉ

- . Candidats déjà élèves du C.R.D. d'Arras, après étude du dossier.
- . Candidats extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

### Réunion d'information

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars à 18 h 30**

Au conservatoire

### Test d'admissibilité et/ou Entretien

**Classes musicales instrumentales et classes théâtrales**

**Samedi 1<sup>er</sup> avril** au C.R.D sur convocation

### Résultats d'admission à partir du 26 juin

#### Tarifs

L'admission dans ces classes est soumise au paiement du droit d'inscription au Conservatoire, défini par délibération du conseil municipal d'Arras (non remboursable).

À ce droit s'ajoutent les frais de scolarité définis en fonction du niveau de l'élève.